



Mme Véronique ALEMANY
Présidente de l'APEIS
v.alemany@wanadoo.fr

Sens 24 mars 2021

Madame Sophie CLUZEL
Secrétaire d'État auprès du Premier ministre,
chargée des Personnes handicapées
14 avenue Duquesne,
75007 Paris

Objet : Meilleure inclusion des personnes en situation de handicap mental dans la stratégie de vaccination contre la Covid-19

Madame la Ministre,

Je vous écris au nom de plus d'une centaine de personnes de l'Yonne, déficientes intellectuelles avec ou sans troubles associés, qui ne peuvent pas s'exprimer et vivent en sursis d'être contaminées par la Covid 19, quand cela ne s'est malheureusement pas déjà produit dans les établissements médico-sociaux où elles résident.

Je vous écris au nom de leurs parents et responsables légaux qui s'interrogent sur la traduction dans les actes des annonces faites en novembre 2020 sur la stratégie de priorisation de la vaccination, et réitérées depuis. En tant que mère d'un adulte handicapé avec comorbidité je m'associe à eux.

En ma qualité de leur porte-parole, je ne viens pas ajouter aux reproches et revendications à l'encontre des pouvoirs publics.

Je viens seulement vous exprimer notre questionnement et, avec le temps écoulé sans solution pour nos protégés, notre anxiété face à cette situation injuste. Nous avons le sentiment que la parole donnée envers une population vulnérable cible, identifiée comme prioritaire pour la vaccination, n'est pas à ce jour pleinement respectée. Pour exemple : les résidents accueillis à la MAS et au FAM, prioritaires pour recevoir une vaccination au même titre que les résidents des EHPAD, devaient être vaccinés fin janvier avec Pfizer ; ils ne l'ont été que le 24 février avec AstraZeneca. En outre, nous avons noté avec inquiétude que les personnes en situation de handicap n'ont pas été mentionnées dans les dernières conférences de presse du Premier ministre et du Ministre de la Santé.

Vous comprenez assurément la lassitude et la colère des familles et des tuteurs à qui l'on répond depuis des mois que les établissements attendent l'avis de l'ARS, qu'il faut apprécier le bénéfice/risque de la vaccination, alors que la situation sanitaire en interne s'est aggravée et que trois de nos usagers sont décédés suite à une contamination. Actuellement, un de nos foyers est fortement contaminé par le variant anglais (30 résidents et 11 salariés), quatre résidents ayant été hospitalisés, un devant le rester car son pronostic vital est engagé. Dans nos foyers de vie, gérés par l'EPNAK, des résidents atteints de maladie génétiques et chromosomiques, ou victimes d'un accident vasculaire cérébral, sont considérés à haut risque de forme grave de la Covid comme indiqué par le conseil d'orientation de la stratégie de la vaccination. Nous attendons avec impatience des solutions rapides en ce sens.



Madame la Ministre, je viens solliciter votre compréhension bienveillante afin que vous interveniez auprès de l'ARS Bourgogne Franche-Comté pour que les promesses de vaccinations se concrétisent. Ainsi des personnes atteintes de handicap intellectuel moyen et lourd ne resteront pas davantage au bord de la route et sans solution de vaccination. C'est leur droit. C'est un engagement de l'Etat. Cette campagne de vaccination tant attendue dans nos foyers devrait aussi concerner les professionnels volontaires qui, depuis plus d'un an, veillent, avec grand professionnalisme et qualité humaine, à la sécurité sanitaire et au bien-être des êtres vulnérables et silencieux qu'ils accompagnent quotidiennement.

Dans l'attente d'une réponse de votre part et assurée de votre soutien, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Véronique ALEMANY,

Présidente de l'APEIS.